

TROPHÉES *défis* D'ENTREPRISES

2022

Organisés par



LE CLUB D'ENTREPRISES DE L'OUEST TOULOUSAIN

Dossier de candidature

Catégorie : **INNOVATION** environnementale

Dossier de candidature

Une fois ce dossier rempli, merci de bien vouloir le retourner par mail.

Votre inscription suppose l'acceptation des conditions générales de la participation aux Défis d'Entreprise (règlement disponible sur www.club-eo.fr ou sur simple demande).

Calendrier

Ouverture des inscriptions	13 septembre 2021
Clôture des inscriptions	31 janvier 2022
Délibérations du jury	15 février 2022
Soirée des Défis au cours de laquelle seront proclamés les résultats	17 mars 2022

Règles de renseignement du dossier

Le dossier d'inscription doit être renvoyé en intégralité, sous forme électronique de préférence, à l'adresse suivante : contact@club-eo.fr.

Attendus

Vous devrez expliciter de manière détaillée pourquoi vous avez choisi de candidater.

Vous êtes autorisé à adjoindre, à votre convenance, tous documents supplémentaires que vous jugerez utiles.

Vous pourrez être invité à venir présenter votre dossier devant les membres du jury (cf règlement du concours).

Votre entreprise

Nom et raison sociale de l'entreprise :

SIRET :

Activité détaillée :

Nom et prénom du dirigeant de l'entreprise :

Date de création :

Effectif:

Adresse :

Téléphone :

Email :

Site web :

Chiffre d'affaires 2019 :

Chiffre d'affaires 2020 :

CA prévisionnel 2021 :

Pourcentage du budget annuel consacré au développement des innovations (R&D) :

Répartition du CA global (zone géographique, contrats publics/privés) :

Personne en charge du dossier (nom, prénom, qualité):

Téléphone direct :

Mail direct:

Questionnaire

Pour rappel,

L'innovation environnementale consiste en la mise en œuvre de nouveaux produits, procédés ou services qui génèrent un bénéfice environnemental comparativement aux solutions existantes. Les technologies vertes, le management environnemental, l'agriculture biologique, l'auto-partage, l'économie d'énergie, les énergies propres ou encore l'écoconception notamment peuvent être assimilés à de l'innovation environnementale.

- Innovation de produit: introduction sur le marché d'un produit (bien ou prestation de services) nouveau ou significativement amélioré par rapport aux produits précédemment élaborés par l'entreprise au regard de ses caractéristiques essentielles, de sa convivialité (facilité d'usage), ses composants (ou son utilisation), et des éléments intégrés.

- Innovation de procédé: mise en œuvre d'un procédé de production, d'une méthode de distribution ou d'une activité de soutien ou support nouveaux ou significativement améliorés pour vos biens/prestations de services.

Expliquez pourquoi vous avez choisi de candidater dans la catégorie innovation environnementale.

Quelle est l'origine du projet, son histoire ?

Votre innovation est-elle une nouveauté sur le marché français ?

Oui

Non

Pourrait-elle devenir internationale ?

Oui

Non

Pourquoi ?

L'innovation présentée a-t-elle fait l'objet d'une étude de marché préalable (positionnement actuel, objectifs des prix, concurrence, spécifications techniques à atteindre) ? Précisez:

Avez-vous mis en œuvre des actions commerciales et un plan marketing particuliers pour le succès de cette innovation ? Précisez:

Quel est votre business plan ?

Avec cette innovation, quels sont vos prospects ?

Qui sont vos clients ?

L'entreprise a-t-elle déposé des brevets ou licences ? Précisez:

L'entreprise a-t-elle des certifications ? Précisez:

Comment financez-vous vos recherches et dans quelles proportions ?

- Capitaux propres (réserves, compte courant...)
- Appel à l'emprunt (BPI)
- Subventions publiques et/ou privées
- Crédit Impôt Recherche
- Région
- France relance
- Autre (précisez)%

Cette innovation a-t-elle généré des emplois ? Indiquer la répartition du personnel (administratif, commercial, production et R&D).

- Oui
- Non

Quelle évolution programmez-vous sur la courbe de vos effectifs ?